



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie C (sous-catégories) C3.10 et C3.15

Numéro de demande : 2008-3561
Catégorie : Nouveau mélange en cuve
Produit : Insecticide MATADOR 120 EC
No d'homologation : 24984
Matière active (m.a.) : Lambda-cyhalothrine
No de document de l'ARLA: 1724843

Contexte

L'insecticide Matador 120 EC renferme 120 g/L du pyréthrianoïde appelé lambda-cyhalothrine (groupe 3) sous forme de concentré émulsifiable. La lambda-cyhalothrine est une substance insecticide à action rapide par ingestion et par contact qui tue les insectes cibles en perturbant le fonctionnement des canaux sodiques des axones (neurones). L'insecticide Matador 120 est autorisé à raison de 83 ml/ha sur le maïs et de 63 – 83 ml/ha sur le blé, l'orge et l'avoine, dans une solution aqueuse de 100 – 200 L/ha en application au sol et de 10 – 40 L/ha, en épandage aérien, pour couvrir à fond. Trois traitements au maximum peuvent être effectués, à intervalles de 4 à 7 jours. Deux traitements par voie aérienne au maximum peuvent être effectués par saison. Les délais d'attente avant récolte sont de 1 jour pour le maïs sucré, de 14 jours pour les autres types de maïs et les cultures fourragères de blé, d'orge et d'avoine et de 28 jours pour la récolte du blé, de l'orge et de l'avoine. Le produit peut être mélangé en cuve avec le fongicide Quilt (numéro PCP 28328) pour utilisation dans les cultures de légumineuses (Groupe de cultures 6). Quilt est une préparation prémélangée du fongicide Tilt 250E (numéro PCP 19346) et du fongicide fluide Quadris (numéro PCP 26153), qui renferme des fongicides du groupe 3 (propiconazole) et du groupe 11 (azoxystrobine) respectivement. Les mélanges en cuve de l'insecticide Matador 120 EC et du fongicide fluide Quadris (numéro PCP 26153) et du fongicide Tilt 250E (numéro PCP 19346) sont autorisés pour tous les types de maïs sauf le maïs à éclater.

But de la demande

La demande de modification de l'étiquette a été accordée pour l'emploi du mélange en cuve constitué de l'insecticide Matador 120 EC et du fongicide Quilt sur les cultures de blé, d'orge, d'avoine et de maïs, sauf le maïs à éclater. L'étiquette renvoie les utilisateurs aux étiquettes de l'insecticide Matador 120 EC et du fongicide Quilt pour connaître la liste précise des maladies et des insectes cibles, les directives d'application particulières et les cultures et stades de développement des ravageurs visés. L'étiquette mentionne que le nombre maximal de traitements de ce mélange en cuve est limité à 2 traitements par année pour le maïs, à intervalle de 14 jours, et à 1 traitement par année pour toutes les autres céréales. Pour justifier le recours au mélange, la société Syngenta protection des cultures Canada inc déclare que la combinaison de plusieurs produits en cuve réduit le nombre total de traitements à faire et permet de réduire le temps et l'énergie consacrés à l'application des pesticides.

Évaluation des propriétés chimiques et évaluations sanitaire et environnementale

L'évaluation des propriétés chimiques n'est pas requise étant donné l'absence de modification aux propriétés chimiques du produit. Des évaluations sanitaire et environnementale ne sont pas non plus requises, puisque le profil d'emploi des constituants du mélange en cuve, notamment les cultures traitées, les doses d'application et le calendrier des traitements, n'est pas modifié.

Évaluation de la valeur

L'emploi de l'insecticide Matador 120 EC et du fongicide Quilt est autorisé sur le blé, l'orge, l'avoine et le maïs. Comme le mélange en cuve de l'insecticide Matador 120 EC et du fongicide Quilt est autorisé pour utilisation sur les cultures de légumineuses, on suppose que les produits présentent des propriétés physiques compatibles lorsqu'ils sont mélangés en cuve et que le mélange n'affecte pas l'efficacité de l'un ou l'autre des produits. Les mélanges en cuve de l'insecticide Matador 120 EC avec le fongicide fluide Quadris et le fongicide Tilt 250E, qui sont les deux constituants du fongicide Quilt, sont homologués pour tous les types de maïs, sauf le maïs à éclater. Les doses d'application des deux produits d'association en cuve proposés sont les mêmes que celles déjà homologuées. On ne prévoit pas que l'application des mélanges en cuve proposés sur les cultures de céréales entraîne des effets négatifs.

Conclusion

Du point de vue de la valeur et de la durabilité, le mélange en cuve de l'insecticide Matador 120 EC et du fongicide Quilt est acceptable pour utilisation sur le blé, l'orge, l'avoine et le maïs, sauf le maïs à éclater.

Références

1635993 2008, 10.2.3.1 - Rationale to support the tank mix application of MATADOR 120EC Insecticide or WARRIOR Insecticide with QUILT Fungicide on cereals (CG 15), DACO: 10.1,10.2.3.1,10.2.3.3,10.3.1,10.3.2

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2009

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.